

Frais d'aménagements

Morcellement de terrain

-Nouveau terrain	1 925,00 \$
-Correction de titre	1 650,00 \$
-Morcellement de terrain (maison jumelée).....	1 650,00 \$
-Accords (location à bail)	1 650,00 \$
-Morcellement (ajout à un terrain).....	1 650,00 \$
-Morcellement (droit de passage/servitude).....	1 650,00 \$
-Si la propriété n'est pas sur les services municipaux, des frais de 390,00 \$ peuvent s'appliquer par la Conservation de la Nation Sud pour le service d'égout privé sur place	390,00 \$

Sceau d'approbation – titre de propriété (section 53).....	550,00 \$
Modification au Plan officiel.....	3 850,00 \$ + 150,00 \$/hectare
Modification au Règlement de zonage	5 020,00 \$ + 200,00 \$/hectare
Modifications au Plan officiel et règlement de zonage	7 870,00 \$
Règlement financier des exigences de stationnement (par espace).....	1 500,00 \$

Dérogation mineure – Zonage et usage du terrain

(projet mineur*)...	580,00 \$
(projet majeur**)...	2 250,00 \$

– Affichage et clôture)

(projet mineur*)...	500,00 \$
(projet majeur**)...	1 875,00 \$

Modification au règlement sur l'affichage.....	120,00 \$
Exemption sur le contrôle des parties de lot.....	1 650,00 \$ + 200,00 \$/lot/partie
La suppression de la classification Attente (H)	2 300,00 \$
Approbation au règlement de plan d'implantation.	1 800,00 \$ + 350,00 \$/hectare
Modification d'une approbation au règlement de plan d'implantation.....	1 500,00 \$ + 300,00 \$/hectare
Approbation d'un projet de plan d'immeuble copropriété (standard)	2 200,00 \$ + 180,00 \$/unité
Approbation d'un projet de plan d'immeuble copropriété (conversion)	4 130,00 \$ + 180,00 \$/unité
Exemption au projet de plan	2 200,00 \$
Approbation d'un projet de plan de lotissement.....	9 150,00 \$ + 350,00 \$/hectare
Modification de lotissement pour l'approbation préalable d'un plan.....	12 500,00 \$

Rapport d'ordre de travail standard (Certificat de conformité)	110,00 \$
(Voie accélérée: 3 jours ouvrables ou moins)	
Rapport d'ordre de travail.....	220,00 \$
Demande d'entente d'empiètement.....	370,00 \$
Lettre de désignation patrimoniale	50,00 \$
Lettre de conformité aux règlements de zonage.....	650,00 \$
Lettre d'évaluation stratégique environnementale – Première phase	160,00 \$
Demande de révision / Tour de télécommunication cellulaire.....	1 000,00 \$
Un appel ou un renvoi auprès du Tribunal d'appel de l'aménagement local (TAAL)	1 500,00 \$
(Pour toutes demandes de planification applicables pour aider à couvrir les frais occasionnés par la municipalité. Un remboursement sera effectué au demandeur pour la partie inutilisée des frais sous cette appel ou renvoi auprès du TAAL.	

Avis important sur les frais d'aménagements:

Avis de surcharge : A compter du 1er octobre 2019, un supplément de 3 % s'appliquera à toutes les transactions par carte de crédit afin de couvrir l'augmentation du coût de l'acceptation par carte de crédit.

1. *Pour un projet mineur sous la dérogation mineure

Composée de un (1) ou deux (2) unités(s) existant(s) (demeure unifamiliale, jumelée et duplex).

**** Pour un projet majeur sous la dérogation mineure**

Définie comme étant toutes demeures non résidentielles, nouvelles résidentielles (de moins d'un an) et toutes autres demeures résidentielles existantes (composées de plus de deux unités).

2. Une demande pour modifier les conditions du comité de dérogation en ce qui concerne les accords tels qu'identifiés sur le tableau suivant.

Tarifs de base..... 225,00 \$

3. Pour une demande de dérogation mineure (de tout type) pour toute installation qui touche sur le sujet d'accessibilité seulement aux personnes handicapées, quel que soit le type de bâtiment

Tarifs de base..... 270,00 \$

Veuillez contacter le service de Planification à la ville de Cornwall si vous avez besoin de clarification ou avez des questions au sujet des frais d'aménagements identifiés dans la présente.